

LA POLOGNE

POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, LITTÉRAIRE & ARTISTIQUE

Jaek Sygnarski
Beau Chemin 7
1722 Bourguillon
Téléfon 837 / 223354

SOMMAIRE

	Pages
La « douce » France (UN POLONAIS DE FRANCE).....	289
La Vie politique (A. F.).....	291
La Vie économique (A. MERLOT).....	295
La Vie intellectuelle (PAUL KLECZKOWSKI).....	305
Livres et Périodiques (HENRI DE MONTFORT).....	306
L'Art polonais à Paris (EDOUARD WORONIECKI).....	309
Informations diverses.....	312

A
H
D
FONDATION
ARCHIVUM HELVETICO POLONICUM
Erlbourg

PARIS
ASSOCIATION FRANCE-POLOGNE
5, RUE GODOT-DE-MAUROY

LA POLOGNE

POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Bulletin d'Études et d'Informations
publié par l'Association France-Pologne

Organe de la Chambre de Commerce Franco-Polonaise de Paris

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Bureaux : 5, rue Godot-de-Mauroy, PARIS (9^e)

Téléphone : Louvre 11-86

Prière d'adresser la correspondance au Directeur

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

PRIX DE L'ABONNEMENT

FRANCE ET POLOGNE : Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. — Trois mois, 5 fr.

L'ETRANGER : Un an, 25 francs.

(Prière d'adresser mandats, chèques etc.,

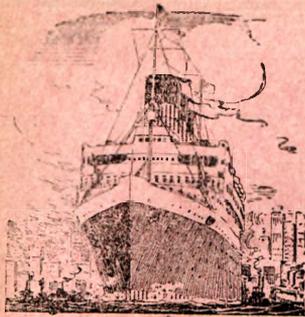
à M. A. MERLOT, directeur de la Pologne, 5, rue Godot-de-Mauroy, Paris 9^e

Le service du Bulletin est effectué gratuitement
aux Membres de l'Association France-Pologne
et de la Chambre de Commerce Franco-Polonaise de Paris

Prix du numéro : 1 fr. 25

La Pologne politique, économique, littéraire et artistique insérera, au tarif de 2 francs la ligne, les offres et demandes d'emploi ou de services Industriels, commerciaux et agricoles et de marchandises, sous réserve de son droit de refuser l'insertion demandée.

La publicité est reçue aux bureaux de la *Pologne politique, économique, littéraire et artistique*.



COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

R. C. : Seine 64-488

Service DUNKERQUE-DANTZIG

*Pour tous renseignements, s'adresser à la Compagnie Générale
Transatlantique*

à Paris, 6, rue Auber

à Varsovie, 27, Krolewska

à Dantzig, MM. WORMS & C, 17, Langermarkt

Banque Franco-Polonaise

CAPITAL 20 MILLIONS DE FRANCS

41, AVENUE DE L'OPÉRA — PARIS

R. C. : Seine 182.068

Adresse télégr. :
BAFRAPOLAB PARIS

Téléphone
CENTRAL C3-99

Constituée avec le concours des banques : Banque de Paris et des Pays-Bas, Société Générale, Crédit Industriel et Commercial, Union Parisienne et des principales firmes industrielles françaises,

La Banque Franco-Polonaise

fait toutes les opérations de banque en France et à l'étranger.

La **BANQUE** est spécialement organisée pour traiter **les affaires de change, de marchandises, d'escompte, de paiement et d'encaissement avec la Pologne.**

Ouvertures de comptes en marks polonais, en leis, en marks allemands.

La **BANQUE** possède des Agences à Varsovie, Katowice, Dantzig. Prière de s'adresser au siège social à Paris, pour toutes relations avec les Agences.

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société Anonyme

au Capital de **250 millions** de francs entièrement versés

Siège Social : à **PARIS, 14, rue Bergère**

Succursale : **2, place de l'Opéra, à PARIS**

AGENCES :

44 Bureaux de quartier dans Paris — 15 Bureaux de banlieue. — 217 Agences et Bureaux en province. — 11 Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat. — 13 Agences à l'Étranger.

OPÉRATIONS DU COMPTOIR

Escompte de papier commercial et warants. — Recouvrements sur la France et l'Étranger. — Dépôts à vue. — Compte de Chèques avec intérêts. — Avances sur titres et sur marchandises. — Virements. — Délivrance de Chèques et envois de Fonds. — Ordres de Bourse. — Valeurs de placement. — Lettres de Crédit circulaires et Mandats de voyage payables dans le monde entier.

Bons à échéance fixe. — Ouverture de Crédits en comptes courants et Crédits documentaires. — Garde de titres à Paris, en France et à l'Étranger. — Paiement de coupons de toute nature. — Garantie contre les risques de remboursement au pair. — Souscriptions à toutes les émissions publiques. — Achat et vente de monnaies étrangères.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir met à la disposition du public pour la garde des valeurs, papiers, bijoux, etc., des coffres-forts entiers et des compartiments de coffres-forts, au *Siège Social*, à la *Succursale*, 2, place de l'Opéra; à l'Agence A, 147, boulevard Saint-Germain, à l'Agence N, 35, avenue Mac-Mahon, à l'Agence T, 1, avenue de Villiers, à l'Agence U, 49, avenue des Champs-Élysées, à l'Agence AT, 12, boulevard Raspail, et dans les principales Agences de France.

ORGANISATIONS & INSTITUTIONS POLONAISES EN FRANCE

- Légation de Pologne*, 12, rue de Marignan, Paris, 8° (Tél. : Élysées 34-00 et 34-01).
- Consulat Général de Pologne*, 43, rue Théophile-Gautier, Paris, 16° (Tél. : Auteuil 27-97).
- Consulats de Pologne*: Alger (11, rue du Hamma); Bordeaux (7, allées de Chartres); Le Havre (4, rue Edouard-Larue); Lille (117-119, boul. de la République); Lyon (14 bis, boul. de la Côte); Marseille (21, boul. Delanglade); Nice (27, boul. Dubouchage); Strasbourg (49, boul. Clémenceau).
- Mission Militaire Polonaise*, 12, rue de Marignan, Paris, 8° (Tél. : Élysées 34.00 et 34.01).
- Délégation Polonaise à la Commission des Réparations*, Hôtel Astoria (Tél. 6-45) (inter.)
- Bureau des questions d'émigration*, 43, rue Théophile-Gautier, Paris 16° (Tél. Auteuil 27-97).
- Agence Polonaise de Presse*, 8, avenue Montaigne, Paris, 8° (Tél. : Élysées 19-86).
- Société de Patronage pour l'Émigration ouvrière polonaise en France* - Président: M. HIERONIMKO; 8, avenue Montaigne (VIII°).
- Comité des Correspondants Polonais, à Paris.* - Président: M. Antoni POTOCKI; Secrétaire Général: M. CASIMIR SMOGORZEWSKI. — Secréariat: 180, rue Blomet (XV°); Tél. Ségur 91-89.
- Ecole Polonaise (dite des Batignolles)*. — Dir.: M. A. BUDZYNSKI — 15, rue Lamandé, Paris, 17°.
- Comité pour l'admission des enfants polonais dans les écoles professionnelles de la Ville de Paris.* — Président: D^r DE WEGLENSKI. — 96 bis, rue de la Tour (Tél. : Passy 85-29).
- Association des Anciens Elèves de l'Ecole Polonaise de Paris*, fondée en 1865. — 15, rue Lamandé, Paris, 17°
- Association des Anciennes Elèves de l'Institut Polonais de l'Hôtel Lambert.* — Présidente Mademoiselle MARIE OBALSKA. — 45, rue Pocard à Levallois-Perret (Seine).
- Mission Catholique Polonaise.* — Recteur: M. l'abbé SZYMBOR. — Eglise de l'Assomption, 263 bis, rue Saint-Honoré, Paris, 1^{er}.
- Bibliothèque Polonaise et Musée Adam Mickiewicz.* — Conservateur: M. LADISLAS MICKIEWICZ. — 6, quai d'Orléans, Paris, 4°. — Bibliothécaire: M. STANISLAW PIOTR KOCZOROWSKI.
- Œuvre de Saint-Casimir.* — Président: Prince PONIATOWSKI. — Supérieure: Sœur JAGALSKA. — 119, rue du Chevaleret, Paris, 13°.
- Société de Bienfaisance du nom de Claudia Polocka.* — Présidente: Baronne TAUBE. — 128, boulevard Haussmann, Paris, 9°.
- Bureau de Bienfaisance des Dames Polonaises.* — Présidente: Princesse CZARTORYSKA. — 2, rue Saint-Louis-en-l'Île, Paris, 4°.
- Société de l'Honneur et du Pain.* — Président: Comte LADISLAS ZAMOYSKI. — 6, quai d'Orléans, Paris, 4°.
- Protection Polonaise.* — Présidente: Comtesse MAURICE ZAMOYSKA. — 6, quai d'Orléans, Paris, 4° (Tél. : Gobelins 16-35).
- « Sokol », *Société de Gymnastique.* — Président: M. LADISLAS MILKUSZYC; Secrétaire Général: M. BOLESLAS BIELSKI. — 7, rue Corneille, Paris (VII°)
- Association des Ingénieurs Polonais à Paris.*
- Union des Polonaises de Paris.* — Présidente: M^{me} MARYA SZELIGA. Siège Social: 3 bis, rue Émile-Allez, Paris, 17°.
- Union des Anciens Combattants Polonais dans les Armées Alliées en France.* — Président: M. MICHEL KOSSOWSKI; Secrétaire Général: M. CASIMIR SMOGORZEWSKI. — Secréariat: 180, rue Blomet, Paris (XV°). Tél. : Ségur 91-89.
- Stowarzyszenie Studentów Polskich w Paryżu* (Association des Etudiants Polonais à Paris). — Président: Comte ETIENNE TYSZKIEWICZ. — Secrétaire: M. KARASIEWICZ. — Trésorier: DOMANSKI. — 15, rue Lamandé, Paris, 17°.
- Association France-Pologne.* — Président: M. J. NOULENS. — 5, rue Godot-de-Mauroy, 9° (Tél. : Louvre 11-86).
- Les Amis de la Pologne.* — Président: M. Louis MARIN. — 26, rue de Grammont, Paris, 2° (Tél. : Central 17-27).
- Chambre de Commerce Franco-Polonaise.* — Président: M. J. NOULENS. — 5, rue Godot-de-Mauroy, Paris, 9° (Tél. Louvre 11-86).

BANQUE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE A VARSOVIE

Société Anonyme fondée en 1909

Siège Social : 8, rue Traugutta, Varsovie

SUCCESSALE DE PARIS : 36, rue de Châteaudun

Tél. Trudaine 42-48 - 56-49 - 66-78 - Inter 112. Adr. télég. : **Bankvarab-Paris**

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — *Président* : M. Edouard Geisler, Président de la Société d'Assurances " La Vistule ". — *Vice-Présidents* : MM. Michel Karski, Président de la Société d'Assurances " Omnium "; Edmond Porgès, ancien Banquier à Paris. — *Membres du Conseil* : MM. Casimir Ambrozewicz, membre du Conseil d'Administration de l'Union des Industriels Métallurgistes; Witold Czamański, Directeur Général de la British and North European Bank Ltd, à Londres; le Baron Stanislas Dangel, Industriel; T. Filochowski, Président du Tribunal de Lomza; V. Hauzeur, Négociant, à Verviers; J. Jeziorański, Président du Conseil d'Administration de la Société Polonaise d'Electricité; Vicomte de Jonghe, Industriel; Stanislas Kwinto, Administrateur de la Société de Warrants de Varsovie; le Prof. Stanislas Okolski, Directeur de la Société des Industriels de Pologne; Stefan Przanowski, ancien Ministre du Commerce et de l'Industrie; Comte Roger Raczyński, propriétaire-foncier; Prince J. Radziwill, Président du Conseil d'Administration de la Société " Nitrat "; Comte Witold Sagajllo, Administrateur Délégué de la " Société Varsoviennne de Charbonnages "; S. Suzycki, Administrateur de la Société Minière de Starachowice; François Wolffin, Administrateur-Délégué de la Société des Etablissements chimiques " Grodzisk ", ancien Juge au Tribunal de Commerce.

DIRECTION GÉNÉRALE. — *Président et Directeur Général* : M. Stéphane Benzeff. — *Vice-Président* : M. Félix Dziechciński. — *Membres* : MM. Sigismond Święcicki, Wacław Wańkiewicz et Stanislas Kwinto, Délégué du Conseil. — *Directeurs* : MM. Victor Bereszko, W. Słowikowski, W. Michalski, S. Pawłowski.

DIRECTION A PARIS. — MM. Edmond Porgès, *Membre du Conseil*; S. Bornstein, *Directeur*.

SUCCESSALES : POLOGNE. — Varsovie (7), Augustów, Baranowicze, Będzin, Biała Podlaska, Białystok, Bielskopodlaski, Bielsko (Silésie), Brześć-s/Bug, Bydgoszcz, Chełm, Częstochowa, Drohobycz, Dubno, Garwolin, Grajewo, Grodno, Horodzieja, Kalisz, Kałuszyn, Katowice, Kielce, Kobryń, Końskie, Korzec, Kowel, Kraków (Cracovie), Królewska-Huta (Silésie), Krzemieniec, Kutno, Leszno, Lida, Lubartów, Lublin, Lwów (Leopol), Łódz, Łomza, Łuck, Łuków, Łuhinieć, Międzyrzec, Nałęczow, Ojców, Olkusz, Ostrog, Ostrołęka, Ostrow-Lomz., Ostrow-Pozn., Ostrowiec, Parczew, Pińsk, Plock, Podwołoczyska, Poznań, Puławy, Pulstusk, Radom, Radomsk, Radzyń, Równe, Sarny, Siedlce, Siemiatycze, Skarzysko, Słonim, Sokolów, Sokółka, Sosnowice, Stanisławów, Stołpce, Suwałki, Tomaszów, Maz., Toruń, Ustroń (Silésie), Węgrów, Wilno, Włocławek, Włodawa, Włodzimierz, Wołkowysk, Zamość, Zawiercie, Zdobunów, Zduńska Wola, Zelechow.

Ville libre de Dantzig (Gdańsk), 18, Reitbahn.

FRANCE : Paris, 36, rue de Châteaudun.

ANGLETERRE : Londres, 31-33, Bishopsgate E. C. 2.

BELGIQUE : Bruxelles, 30, Marché aux Poulets. — Anvers, 13, rue Quellin

HOLLANDE : Rotterdam, 103, Coolsingel.

PRINCIPALES OPÉRATIONS

Ouverture de comptes de dépôts et comptes courants. Avances sur titres et marchandises. Crédits documentaires. Lettres de crédit. Délivrance de chèques sur la France et l'Etranger et spécialement sur la Pologne. Encaissement d'effets aux conditions les plus réduites. Paiement de coupons français et étrangers. Exécution de tous les ordres de Bourse en France et à l'Etranger et spécialement à la Bourse de Varsovie. Réception et transmission des souscriptions. Renseignements commerciaux et financiers.

La Banque bonifie actuellement les taux d'intérêts suivants :

Dépôts à vue	4 0/0
— 3 mois	4 1/2 0/0
— 6 mois	5 0/0

La Banque se charge de toutes les opérations de banque destinées à faciliter les relations commerciale entre la France et la Pologne.

R. C. Seine 158.611

LA " DOULCE " FRANCE

XL. — UN GRAND ROMAN COLONIAL.

A l'occasion d'une manifestation organisée par la revue « La Vie », nous avons parlé ici même (*La Pologne* du 1^{er} février 1923, XIII, « La presse d'idées ») de l'action patriotique et nationale de nos amis Marius et Ary Leblond. Depuis treize années qu'elle existe, « la Vie », n'a pas cessé de servir la bonne cause, et d'éclairer ses lecteurs d'élite sur les questions à l'ordre du jour concernant la politique internationale et la politique coloniale. La Pologne a toujours trouvé dans « La Vie », — même avant qu'elle ne fût devenue « Etat », — la place qu'elle méritait dans le « concert » des nations. « La Vie », grâce à la compétence et à la continuité d'efforts de ses directeurs, les Leblond, a eu raison de ceux qui ne voyaient dans la Pologne qu'un symbole et la traitaient avec beaucoup de sympathie toujours, mais trop sentimentalement souvent...

Marius et Ary Leblond, à côté de nombreuses études politiques, sociales et historiques, ont publié une vingtaine de romans, dont certains à grand succès, tels par exemple « En France », le prix Goncourt de 1910. Mais ce qui, certes, est le plus intéressant dans leur œuvre dite d'imagination, ce sont les romans dans lesquels ils initient les lecteurs à la vie coloniale, à l'intérêt qu'elle présente, aussi bien pour la métropole que pour les pays indigènes. Nés dans les colonies et ayant passé une bonne partie de leur vie en France, mais en contact quotidien avec leur pays d'origine, MM. Marius et Ary Leblond voient nettement, et ils l'expliquent, comment et pourquoi toutes les difficultés qui peuvent surgir et qui surgissent entre la France et ses colonies ne sont que des malentendus que l'on peut et que l'on doit résoudre et qu'on résoud d'ailleurs dans la grande majorité des cas pour le mieux des uns et des autres. Dans leurs romans, ils représentent donc la vraie doctrine française de colonisation : le respect de ce qui est local, l'apport de la civilisation non pas « imposée » de force, mais « introduite » par la bonté et le raisonnement. Aussi, pour se mettre au courant des problèmes coloniaux français, la lecture des romans des Leblond est d'une utilité très grande, car, rigoureusement documentaires, ces romans nous permettent d'approfondir la connaissance des pays et surtout de l'âme des indigènes.

Ces jours-ci, le riche bagage littéraire des Leblond vient de s'enrichir d'un nouveau roman qui, à notre avis, est non seulement, le meilleur qu'ils aient jamais fait, mais, certainement, un des meilleurs romans coloniaux de notre temps. « Ulysse, Cafre, ou l'histoire dorée d'un noir » (Les Editions de France), est une « perle » d'un

très bel « orient » qui prendra sa place dignement dans le beau collier composé depuis Loti déjà des chefs-d'œuvre de la littérature exotique française. Car tout y est : le sujet, — basé sur des faits authentiques, — passionnant, souvent même dans ses détails, pouvant éveiller chez les lecteurs une angoisse des plus tragiques; l'extrême bonté des uns, blancs ou nègres, à côté de la plus vulgaire bestialité des autres — tout comme dans la vie; l'inconnu, le mystérieux — tout comme dans la vie — planant sur les faits quotidiens les plus communs qui se déroulent parfois logiquement, parfois illogiquement — tout comme dans la vie; le bon Dieu à côté du diable, en lutte depuis des siècles, en lutte ici, — tout comme dans la vie. Et, certes, c'est un roman qui aurait pu et qui aurait été hautement apprécié par les Barbey d'Aureville, les Huysmans, par les Gourmont; et c'est beaucoup dire. Certains « politiciens » lui reprochent sans doute d'être « catholique »; mais, ce n'est pas parce qu'il est à conclusion catholique qu'il est bon; de ce fait, nous le croyons vrai, c'est une affaire d'appréciation... Il est beau et il est bon, en dehors de toutes convictions politiques et confessionnelles, car au réalisme des faits quotidiens strictement observé et noté, il s'y joint un « idéalisme » fuyant parfois et difficile à constater, mais qui forme à la réalité des choses un supplément indispensable et toujours existant dans la vraie vie. Nous souhaitons à nos amis, pour ce roman qui est une œuvre de tout premier ordre, le succès qu'il mérite. Nous sommes certain que celui qui l'aura lu en sera enthousiasmé comme nous-même et qu'il nous sera reconnaissant de le lui avoir signalé.

UN POLONAIS DE FRANCE.

LA VIE POLITIQUE

LA SITUATION POLITIQUE.

La vie politique a été calme, en Pologne, au cours de la quinzaine écoulée : le débat qui avait été institué sur la politique étrangère du Gouvernement polonais n'a pas comporté les sérieuses conséquences que certains partis et différents journaux envisageaient déjà avec quelque précipitation : aussi bien le comte Maurice Zamoyski, ministre des Affaires Etrangères, est tombé assez gravement malade; il a été obligé de s'aliter.

Le monde politique et la presse discutent les résultats des élections françaises et essaient de déterminer leurs répercussions possibles sur les relations de la France avec l'étranger; comme nous avons pris soin de l'indiquer précédemment, il est bien prématuré de se livrer à ce sujet à des prophéties; il est infiniment probable que tout nouveau Gouvernement français s'estimera tenu de conserver la ligne générale de la politique extérieure et plus particulièrement de maintenir les alliances antérieurement conclues, il convient d'attendre à cet égard la déclaration du nouveau Ministère.

Dans cet ordre d'idées, nous croyons intéressant de signaler une interview, qui vient d'être accordée par M. Herriot, chef du cartel des gauches, au représentant parisien de l'agence P. A. T.

M. Herriot a déclaré qu'il avait bien compris que la Pologne est inquiète de l'avènement au pouvoir d'un gouvernement démocratique en France, mais que cette inquiétude est absolument dépourvue de fondement.

La démocratie française a été toujours animée des meilleurs sentiments pour la Pologne. « Moi-même, a déclaré M. Herriot, j'ai travaillé de toute mon âme pour la reconstruction de la Pologne. La Pologne est et a toujours été un pays démocratique et personnellement c'est avec satisfaction que j'ai enregistré les excellents résultats obtenus par la Pologne dans le domaine de la démocratisation de l'enseignement.

« En ce qui concerne l'appel « contre la terreur blanche » en Pologne, que j'ai signé également, je déclare que nous l'avons signé, persuadés que nous accomplissions un acte humanitaire, en défendant la liberté d'opinion, comme notre parti l'a fait toujours en France. Nous défendons uniquement la liberté de la pensée, et non des crimes contre les lois existantes. Nous n'avions nullement l'idée de protester contre les actes de défense des autorités polonaises. »

Questionné sur la reconnaissance des Soviets, M. Herriot a déclaré que personnellement il est animé des meilleures intentions à l'égard de la nation russe. Les détails de la reconnaissance du gouvernement soviétique seront réglés par le prochain Ministère. M. Herriot

désire établir la paix avec la Russie et estime qu'il rendra en ce faisant un grand service à la Pologne.

Questionné sur la question du nouveau cabinet, M. Herriot a répondu qu'en face de la situation politique actuelle, il ne refusera pas la mission de former le cabinet s'il y voit la possibilité de travailler avec profit pour le bien du pays et conformément à ses idées. En ce qui concerne les nouvelles sur les changements aux postes diplomatiques, M. Herriot les dément catégoriquement, car le changement de l'idée n'entraîne nullement le changement du personnel.

L'avènement au pouvoir des radicaux ne signifie pas l'anarchie. Les radicaux sont partisans de l'ordre et observeront strictement la constitution.

En terminant, M. Herriot a assuré le représentant de la P. A. T. de ses profondes sympathies pour la Pologne avec laquelle il désire sincèrement collaborer pour établir la paix universelle.

De semblables déclarations doivent calmer les inquiétudes qu'ont manifestées, à tort ou à raison, plusieurs personnalités politiques polonaises.

*
**

Le Gouvernement polonais se dispose à demander au Parlement la prolongation, pour une nouvelle période de six mois, des pleins pouvoirs, qui lui ont été accordés, en matière financière, par la loi du 11 janvier 1924 (Voir sur la question *La Pologne* du 15 février 1924, pages 92 et 93).

Ces pleins pouvoirs, qui ne semblent pas devoir soulever d'opposition et qui seront accordés avant la fin de ce mois, viseront notamment les questions suivantes : économies dans le budget de l'Etat et refonte générale de l'administration; économies dans l'organisation communale; suppression de certaines fêtes; mesures propres à donner des facilités de crédit, sous la garantie gouvernementale.

*
**

Le calme de la vie politique polonaise contraste avec l'agitation, qui s'est produite, en France, à la suite des élections générales, sinon dans le pays profondément paisible, tout au moins dans les milieux parlementaires.

A la suite de la démission du Cabinet Poincaré, annoncée d'ailleurs depuis longtemps, M. Alexandre Millerand, président de la République, fit venir, conformément aux usages, M. Edouard Herriot, considéré comme chef de la majorité issue des élections du 11 mai 1924, et lui offrit la mission de constituer le nouveau ministère : M. Herriot se refusa, en représentant que son parti avait décidé qu'aucun de ses membres ne pourrait accepter le pouvoir de M. Millerand.

Les partis de gauche reprochent en effet à M. Millerand d'avoir été le chef du Bloc National, et affirment que dans ces conditions il ne saurait être qualifié pour collaborer, en toute confiance, avec la nouvelle majorité.

Les autres partis et les amis de M. Millerand affirment au contraire qu'aucun dissentissement essentiel ne peut exister sur les grands problèmes nationaux entre le Président et la majorité; au surplus, « la Constitution de 1875 a voulu, dans un intérêt national de stabilité et de continuité, que le pouvoir présidentiel fût, pendant 7 années, maintenu à l'abri des fluctuations politiques » : en conséquence M. Millerand estimait devoir rester à son poste jusqu'à la fin de son septennat.

Toutefois soucieux d'éviter au pays une longue période de troubles, il a décidé de porter la question devant le Parlement : à cet effet, M. François-Marsal a constitué un Ministère qui s'est présenté le 10 juin 1924, devant la Chambre des Députés et le Sénat, et qui a donné lecture à ces deux assemblées d'un message du président de la République et d'une déclaration du Gouvernement.

Au nom de l'opposition, M. Reibel a proposé l'ordre du jour ci-après : « La Chambre, résolue à sauvegarder les dispositions des articles 2 et 6 de la loi du 26 février 1875, qui constituent une des garanties fondamentales de la République, passe à l'ordre du jour. »

Mais le cartel des gauches présentait la motion suivante, qui a été adoptée par 327 voix contre 217 :

« La Chambre, résolue à ne pas entrer en relations avec un Ministère qui par sa composition est la négation des droits du Parlement,

« Refuse le débat inconstitutionnel auquel elle est conviée; et décide d'ajourner toute discussion jusqu'au jour où se présentera devant elle un gouvernement constitué conformément à la volonté souveraine du pays. »

Sur ces entrefaites, le Sénat décidait, par 154 voix contre 144, d'ajourner toute discussion sur le message : ce vote impliquait également la méfiance vis-à-vis du président de la République.

Le soir même, M. Alexandre Millerand donnait sa démission.

Le 13 juin 1924, la Chambre et le Sénat, réunis à Versailles en Assemblée Nationale, élaient président de la République M. Gaston Doumergue, président du Sénat, par 515 voix contre 309 voix à M. Paul Painlevé, président de la Chambre des Députés, candidat du Cartel des gauches.

UNE MAUVAISE LÉGENDE.

Dans le précédent numéro de *la Pologne*, nous avons signalé cette protestation collective, qu'un certain nombre de personnalités françaises ont été amenées à signer au sujet de prétendues violences exercées dans les prisons polonaises contre des détenus politiques.

Après avoir examiné les allégations formulées dans cette protestation, les intellectuels polonais ont préparé une réponse, qui sera adressée individuellement à tous les signataires.

D'après les renseignements parvenus, cette réponse a été résumée de la manière suivante :

L'accusation, disant qu'une terreur blanche sévit en Pologne, n'est basée sur aucun fait concret, mais, étant donné qu'elle a été signée par un certain nombre de savants français universellement respectés en Pologne et qui se sont toujours distingués par la recherche des vérités pures, nous croyons qu'il est de notre devoir de leur répondre au nom de cette même vérité et au nom des liens fraternels qui unissent depuis toujours les intellectuels français et polonais. Tous ceux qui connaissent, ne fût-ce que superficiellement, la situation en Pologne, savent que les reproches faits à notre pays sont injustes et sans fondement. La tolérance et l'indépendance de la pensée sont plus grandes en Pologne que dans certains pays occidentaux. Les associations professionnelles non seulement ne sont pas expulsées de leurs locaux, mais elles occupent même de vastes bureaux dans certains édifices d'Etat. Aucune personne n'a été arrêtée pour avoir participé à une grève, mais uniquement pour avoir commis des attentats contre la sécurité du pays. Les reproches accusant l'administration pénitentiaire de maltraiter les prisonniers et de ne les nourrir qu'avec des betteraves sont de pures inventions. Les Polonais eux-mêmes ont, durant de longues années, trop souffert dans les prisons étrangères pour faire souffrir leur propres concitoyens. Ce qu'il ne faut point oublier c'est que la Pologne a de nombreux ennemis qui, avec une mauvaise volonté évidente, répandent sur son compte toutes sortes de calomnies et de fausses nouvelles. Les intellectuels français sont précisément tombés victimes de cette campagne de fausses nouvelles entretenue par des ennemis communs de la France et de la Pologne. Nous demandons donc à tous les hommes de bonne foi de ne pas croire aux nouvelles tendancieuses répandues contre la Pologne. Ce n'est pas chez nous qui voisinons avec le pays de la terreur rouge que sévira jamais une terreur quelle qu'elle soit.

POLOGNE ET VILLE LIBRE DE GDANSK.

A la suite des pourparlers récents entre MM. Strasburger, commissaire général de la Pologne à Gdansk, Sahm, président du Sénat, et le haut commissaire de la Société des Nations, toutes les questions, qui devaient être soumises à l'examen du Conseil de la Société des Nations, au cours de sa session de juin 1924, ont été retirées de l'ordre du jour.

A. F.

LA VIE ÉCONOMIQUE

I. — PRODUCTION

L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE POLONAISE EN 1923.

La production polonaise de pétrole brut a atteint, en 1923, 737.187 tonnes; si nous déduisons de ce total la quantité utilisée par les puits d'extraction, les déchets et autres pertes, nous obtenons un chiffre net de 632.032 tonnes, au lieu de 590.090 tonnes en 1922, soit une augmentation de 7,00 % au bénéfice de la dernière année écoulée.

Cette amélioration doit être considérée comme un heureux événement, après une longue période au cours de laquelle l'industrie pétrolière semblait subir une décroissance continue.

Le tableau suivant indique l'extraction de chaque localité productrice, en 1922 et en 1923 (les quantités sont exprimées en tonnes).

Arrondissement minéralogique de Stanislawow.

Localités	1922	1923
Bitkow	21.884	27.175
Jablonka	»	16
Pasieczna	736	1.006
Pniow	49	7
Sloboda rungurska	2.619	2.179
Tekucza	22	0, 1
Kosmacz	1.393	1.233
Totaux	26.703	31.616, 1

Arrondissement minéralogique de Jaslo.

Localités	1922	1923	Localités	1922	1923
Klęczany	117	129	Rowne	3.285	3.011
Posadowa	19	26	Iwonicz	1.398	1.773
Wójtowa	67	58	Rogi	1.061	979
Korczyzna	266	350	Ropianka	212	201
Pagórzyna	82	79	Dukla	»	14
Libusza	1.635	2.130	Stara wieś	48	45
Lipinki	3.592	3.665	Zmiennica	656	643
Kobyłanka	1.520	1.550	Humniska	869	920
Kryg	1.020	1.027	Trześniów	17	»
Ropa	4	3	Turzepole	1.387	1.299
Szymbark	480	150	Witryłów	6	8
Sękowa	351	340	Grabownicastarz	2.424	3.087
Ropica ruska	454	16	Besko	2	»
Harkłowa	3.070	3.171	Klimkówka	1.761	1.466
Łazy	5	»	Wulka	2.843	3.099
Wegłówko	4.764	4.837	Posada górna	»	50
Potok	10.696	11.664	Rudawka rymanow.	111	70
Krosno	1.731	1.429	Wola Jaworowa	86	55
Krościenko	6.170	5.061	Tokarnia	237	216
Kobyłany	241	196	Zagórz	1.247	684
Łęki	85	88	Wielopole	116	101
Wietrzno	332	413	Płowce	»	38
Jaszczew	5	23	Mokre	174	257
Bóbrka	1.393	1.846	Lalin	2	3
Totaux	56.041	56.270			

Arrondissement minéralogique de Drohobycz.

Localités	1922	1923	Localités	1922	1923
Starzawa	»	2	Boryslaw.....	226.589	214.659
Rozpucie	»	12	Tustanowice	234.752	253.191
Paszowa.....	516	490	Opaka	875	784
Łodyna.....	156	171	Mrażnica.....	95.875	106.596
Ropienka.....	2.242	2.188	Schołnica.....	30.884	30.892
Wankowa.....	17.205	17.231	Orów.....	206	211
Rajskie	103	116	Hubicze.....	1.639	1.611
Polana.....	523	248	Nahujowice	1.025	579
Horzów	»	19	Urycz.....	6.941	7.702
Bandrów.....	»	0,2	Dolina.....	5	13
Rosochy	16	25	Słoboda dubieńska.	335	497
Strzelbice	1.612	2.047	Duba.....	48	»
Hołowiecko	»	27	Rypne.....	8.637	9.557
Popiele.....	36	277	Perehińsko	135	151
			Totaux.....	630.355	649.296,2

Le docteur Stefan Bartoszewicz commente de la manière suivante ces résultats dans une récente étude, publiée par *Przemysł i Handel*.

Dans l'arrondissement de Stanisławow, on relève une majoration relativement considérable à Bitkow, où se trouvent d'ailleurs de nombreux puits en forage; on espère que la production sera doublée prochainement, ainsi qu'à Pascieczna.

L'arrondissement de Jasło représente un peu moins de 8 % de la production pétrolière de la Pologne : on peut noter l'accroissement obtenu à Bobrka, Grabownica, Iwonicz, Potok (districts de Krosno et Sanok) et Libusza (district de Gorlice) : à l'exception de Grabownica, il s'agit là de puits, qui ont déjà 30 à 40 ans d'existence.

Dans l'arrondissement de Drohobycz, les tonnages les plus importants sont fournis par les districts voisins de Boryslaw, Tustanowice, et Mrażnica, qui donnent presque 80 % de la production pétrolière de la Pologne.

Au contraire de ce qui se passait durant les années précédentes, Boryslaw est en décroissance et Tustanowice en progrès; Mrażnica réalise une avance lente, mais continue. La situation des forages dans chacun de ces districts donne l'explication suffisante.

En 1923, il existait, sur l'ensemble du territoire polonais, 2.402 puits en forage, contre 2.314 en 1922.

En ce qui concerne l'industrie de la raffinerie de pétrole, les résultats sont moins satisfaisants en 1923 qu'en 1922 : au cours de l'année écoulée, les raffineries ont travaillé 653.943 tonnes de pétrole brut, au lieu de 730.073 tonnes, dans l'année antérieure.

Les tableaux suivants indiquent, pour chacun des produits pétroliers, la quantité produite, l'importance de la consommation, et le tonnage exporté.

Production (en tonnes).

Désignation	1922	1923
Benzine	79.840	83.218
Pétrole raffiné	204.963	199.557
« Gas-oil »	111.865	96.081

Désignation	1922	1923
Huile de graissage	109.701	99.308
Paraffine	35.431	27.097
Bougies	1.382	1.345
Vaseline	1.009	311
Asphalte	10.268	15.163
Coke	7.068	6.305
Semi-produits et déchets	95.683	81.033
Graisses	1.100	917
Totaux	658.310	610.335

Consommation intérieure (en tonnes).

Désignation	1922	1923
Benzine	20.239	21.015
Pétrole raffiné	107.477	117.097
« Gas-oil »	24.869	29.509
Huile de graissage	55.152	47.389
Paraffine	7.478	9.270
Bougies	1.359	1.150
Vaseline	727	323
Asphalte	17.597	5.439
Coke	2.191	699
Semi-produits et déchets	47.919	59.704
Graisses	864	1.034
Totaux	285.854	292.629

Exportation (en tonnes).

Désignation	1922	1923
Benzine	55.335	61.689
Pétrole raffiné	109.027	65.436
« Gas-oil »	94.235	66.379
Huile de graissage	50.447	60.482
Paraffine	23.143	24.131
Bougies	236	297
Vaseline	28	36
Asphalte	4.326	3.918
Coke	5.292	6.251
Semi-produits et déchets	18.759	26.283
Graisses	400	39
Totaux	361.298	314.941

LA PRODUCTION SUCRIÈRE POLONAISE EN 1923-1924.

Au moment où la campagne sucrière commençait, en automne dernier, on estimait généralement que la production globale polonaise atteindrait 360 à 365 milliers de tonnes. Cette espérance a été déçue; le mois d'octobre a vu, en effet, des chutes de neige inusitées, qui ont détérioré les betteraves, et ont abaissé leur rendement à 12, 11 et même 10 %, au lieu de 15,5 à 17 %, chiffres normaux.

Au total, la Pologne a produit, en 1923-1924, 343.707 tonnes, contre 268.000 tonnes en 1922-1923.

Ce tonnage se répartit de la manière suivante :

Grande-Pologne : 196.000 tonnes; Petite-Pologne : 11.674 tonnes; Pologne du Congrès et Wolhynie : 136.033 tonnes.

La Grande-Pologne a donc fourni, dans les wojewodies de Poznan et de Pomérasie 57 % de la production totale polonaise, avec 23 fabriques; la Petite-Pologne, 3,4 %, avec 3 fabriques; l'ancien Royaume du Congrès et la Wolhynie, 39,6 %, avec 49 fabriques.

Il convient de rappeler que malgré les progrès réalisés, l'industrie sucrière n'a pas encore épuisé ses possibilités prochaines; en effet, la Pologne fabriquait avant la guerre 600.000 tonnes environ de sucre par an; il reste donc à combler un déficit de plus de 200.000 tonnes. En vue de remédier à cet état de choses, les agriculteurs intéressés ont décidé de faire, cette année, un gros effort pour l'achat en commun d'engrais artificiels.

Le Gouvernement polonais a autorisé, pour la campagne courante, l'exportation d'un stock de 141.000 tonnes, ce qui laisse 202.700 tonnes pour la consommation nationale. En 1922-1923, cette consommation avait absorbé seulement 163.000 tonnes; une amélioration sérieuse a donc pu être réalisée.

L'EXTRACTION DES MINÉRAIS DE FER, DE ZINC ET DE PLOMB
EN POLOGNE PENDANT L'ANNÉE 1923.

D'après les renseignements fournis par *Przemysł i Handel* du 26 avril 1924, l'extraction polonaise de minerai de fer s'est élevée, en 1923, à 449.466 tonnes, dont 396.687 tonnes pour l'ancien Royaume du Congrès et 52.779 tonnes pour la Haute-Silésie : par mois, ces quantités se distribuent de la manière suivante :

Année 1923	Haute-Silésie (tonnes)	Ancien Royaume du Congrès (tonnes).
Janvier	3.935	36.712
Février	4.582	34.355
Mars	5.758	36.727
Avril	4.196	34.302
Mai	3.972	34.489
Juin	4.922	28.344
Juillet	5.659	29.009
Août	5.885	36.323
Septembre	3.860	32.628
Octobre	3.396	34.224
Novembre	3.538	30.820
Décembre	3.076	28.754

Par rapport à la période d'avant-guerre, les résultats de l'année 1923 expriment une amélioration marquée pour l'ancien Royaume du Congrès, mais aussi une diminution notable pour la Haute-Silésie : nous avons déjà eu l'occasion de noter que les gisements

de cette dernière province polonaise sont en voie d'épuisement.

Années	Haute-Silésie (tonnes).	Ancien-Royaume du Congrès (tonnes).
1913	104.739	311.218
1919	60.915	92.724
1920	62.342	120.324
1921	62.407	241.406
1922	78.230	316.987
1923	52.779	396.687

*
**

D'après la revue *Przemysł i Handel* du 24 avril 1924, il a été extrait, en 1923, sur le territoire polonais, 746.801 tonnes de minerais de plomb et de zinc, dont 660.093 tonnes pour la Haute-Silésie et 86.708 tonnes pour l'ancien Royaume du Congrès.

Le tableau suivant indique la production mensuelle :

Année 1923	Haute-Silésie (tonnes)	Ancien Royaume du Congrès (tonnes)
Janvier	57.716	7.320
Février	51.292	6.619
Mars	59.605	7.683
Avril.....	54.347	6.915
Mai	52.134	6.061
Juin.....	58.742	7.365
Juillet	57.599	7.642
Août	57.930	7.636
Septembre.....	55.155	7.105
Octobre.....	52.728	8.210
Novembre	55.544	7.388
Décembre	47.305	6.762

Les quantités extraites en 1923 sont supérieures à celles concernant la période d'avant-guerre : c'est ce que démontrent les chiffres suivants, pour l'ancien Royaume du Congrès.

Années	Extraction (en tonnes)
1913	69.117
1919	67.119
1920	61.706
1921	59.038
1922	65.222
1923	86.708

Même progression satisfaisante, en ce qui concerne la Haute-Silésie polonaise : dans cette province, les minerais de plomb et de zinc ont fourni, en 1913, 464.100 tonnes, soit 426.800 tonnes de minerai de zinc et 37.300 tonnes de minerai de plomb. (Voir sur l'industrie polonaise du zinc *la Pologne* du 15 novembre 1923,

pages 462 et suivantes; voir au surplus sur la situation industrielle de la Haute-Silésie polonaise, *la Pologne* du 15 janvier 1923, pages 70 et suivantes; du 1^{er} février 1922, pages 127 et suivantes; du 15 décembre 1921, pages 661 et suivantes; du 15 novembre 1921, pages 542 et suivantes).

L'INDUSTRIE TEXTILE POLONAISE.

L'Union de l'Industrie textile de l'Etat polonais (Zwiazek Przemyslu Wlokienniczego w Panstwie Polskiem) vient de publier les renseignements statistiques, concernant la situation, au 1^{er} janvier 1924, des établissements textiles, qui font partie de cette association.

Nous rappelons (voir à ce sujet *la Pologne* du 15 juin 1922, pages 668 et suivantes) que l'Union de l'Industrie textile groupe actuellement 50 % environ des usines de laine et 90 % des usines de coton fonctionnant sur l'ensemble du territoire polonais : c'est en tenant compte de cette proportion qu'il conviendra d'apprécier les chiffres suivants.

Au 1^{er} janvier 1924, le nombre des broches en activité (compte tenu des 3 équipes de travail) s'est élevé à 2.370.002, contre 2 millions 179.927 au 1^{er} janvier 1923, 1.544.193 au 1^{er} janvier 1922, 937.504 au 1^{er} janvier 1921 et 1.559.629 en 1914 : si l'on ramène à 100 le nombre des broches en mouvement à cette dernière date, on constate une amélioration progressive de l'activité en 1921, 1922, 1923, 1924 : 60,1; 99; 139,8 et 152,0.

Quant au nombre *réel* des broches en mouvement, les dommages de la guerre ont été réparés, et l'industrie cotonnière est revenue approximativement au chiffre de 1914 : 1.204.128, au 1^{er} janvier 1924 (99,8 % du nombre de 1914); 1.091.184, au 1^{er} janvier 1923 (90,5 %); 893.053, au 1^{er} janvier 1922 (74 %); 659.360, au 1^{er} janvier 1921 (54,7 %); 1.206.211, en 1914.

La situation antérieure aux hostilités a été également rétablie en ce qui concerne les broches de déchets de coton : c'est ce qui ressort des chiffres suivants, qui indiquent, pour chaque date considérée, le nombre des broches *réelles* et *actives* (compte tenu des 3 équipes de travail) et leur importance proportionnelle, en %, par rapport à 1914 : 1^{er} janvier 1924 : 74.354 et 140.156 (82,3 et 99,3); 1^{er} janvier 1923 : 67.731 et 125.527 (74,9 et 89,0); 1^{er} janvier 1922 : 60.133 et 102.980 (66,5 et 73,0); 1^{er} janvier 1921 : 58.015 et 92.958 (64,2 et 65,9); 1914 : 90.384 et 141.085.

Quant aux métiers mécaniques de coton, nous sommes amenés à faire les mêmes remarques que pour les broches : si leur nombre *réel* est encore inférieur à celui de 1914, leur utilisation est bien supérieure : il y a là un fait qui souligne également le grand effort de l'industrie textile polonaise.

Nous reproduisons ci-après les chiffres concernant le nombre réel des métiers et le nombre des métiers en activité (compte tenu des 3 équipes de travail); nous indiquons ensuite, entre parenthèses, l'importance proportionnelle, en %, par rapport à 1914, des chiffres reproduits.

1 ^{er} janvier 1924	: 26.599 et 44.827 (83,3 et 127,6).
1 ^{er} janvier 1923	: 25.620 et 39.620 (80,4 et 112,8).
1 ^{er} janvier 1922	: 19.134 et 25.269 (60 et 72).
1 ^{er} janvier 1921	: 13.394 et 17.088 (42 et 48,5).
1914	: 31.851 et 35.116.

L'industrie lainière polonaise a réalisé moins de progrès que l'industrie cotonnière; c'est ce que démontrent les chiffres suivants, qui sont disposés dans l'ordre précédemment indiqué.

Broches de laine cardée.

1 ^{er} janvier 1924	: 263.504 et 344.088 (71,1 et 62,3).
1 ^{er} janvier 1923	: 244.474 et 330.118 (66,0 et 59,8).
1 ^{er} janvier 1922	: 160.252 et 212.304 (43,2 et 38,5).
1 ^{er} janvier 1921	: 109.702 et 144.542 (29,6 et 26,2).
1914	: 370.615 et 552.122.

Broches d'étoile.

1 ^{er} janvier 1924	: 116.317 et 130.317 (64,7 et 58,1).
1 ^{er} janvier 1923	: 119.176 et 150.302 (66,3 et 67,1).
1 ^{er} janvier 1922	: 107.161 et 146.267 (59,6 et 65,3).
1 ^{er} janvier 1921	: 89.357 et 122.229 (49,7 et 54,5).
1914	: 179.781 et 224.151.

Métiers mécaniques.

1 ^{er} janvier 1924	: 2.419 et 2.532 (29,1 et 30,5).
1 ^{er} janvier 1923	: 3.320 et 3.342 (40 et 40,2).
1 ^{er} janvier 1922	: 2.687 et 2.700 (32,3 et 32,3).
1 ^{er} janvier 1921	: 2.008 et 2.135 (24,1 et 25,5).
1914	: 8.301 et 8.301.

Métiers à la main.

1 ^{er} janvier 1924	: 149 (13,4);	1 ^{er} janvier 1923	: 215 (19,4);
1 ^{er} janvier 1922	: 351 (34,6);	1 ^{er} janvier 1921	: 302 (27,4);
1914	: 1.105.		

L'industrie polonaise du lin a réalisé depuis 1922 une progression sensible, mais qui ne lui a pas encore permis d'atteindre les chiffres de 1914 : le nombre réel des broches était, à cette dernière date, de 21.700, et il est passé successivement de 4.160 au 1^{er} janvier 1922, à 6.060, au 1^{er} janvier 1923 et à 7.416 au 1^{er} janvier 1924, soit, respectivement, 19,2 %, 28 % et 34,1 % du chiffre de 1914. Pour les broches actives, on en relève, à chacune des dates précitées, 8.320, 10.256 et 14.832, contre 21.700 en 1914, soit 38,4 %, 47,2 % et 68,3 de ce dernier nombre.

Le tissage du lin donne lieu à peu près aux mêmes constatations : il possédait, en 1914, 1.100 métiers actifs; ce chiffre s'est abaissé à 580 au 1^{er} janvier 1922, soit 52,5 %; puis, au 1^{er} janvier 1923, à 355 (nombre réel) et à 454 (métiers actifs, compte tenu des 3 équipes

de travail), soit 32,2 % et 41,2 %; enfin, au 1^{er} janvier 1924, il s'est relevé à 375 et à 715, soit 34 % et 65 %.

L'industrie du jute n'a pas encore complètement recouvré son activité d'avant-guerre.

Broches.

1^{er} janvier 1924 : 11.889 et 17.882 (75,5 et 56,7).
 1^{er} janvier 1923 : 11.583 et 16.887 (73,5 et 53,6).
 1^{er} janvier 1922 : 9.896 et 9.896 (63 et 31,3).
 1914 : 15.745 et 31.490.

Métiers.

1^{er} janvier 1924 : 744 et 774 (65,2 et 67,8).
 1^{er} janvier 1923 : 588 et 682 (51,5 et 59).
 1^{er} janvier 1922 : 551 et 566 (48,5 et 49,5).
 1914 : 1.140 et 1.140.

Enfin, on peut estimer que l'industrie de la bonneterie a retrouvé environ le tiers de son importance de 1914 : le nombre *réel* des métiers est passé de 341, au 1^{er} janvier 1922, à 379, au 1^{er} janvier 1923, et à 320, au 1^{er} janvier 1924, contre 886, en 1914, soit 38,5 %, 40,5 % et 36,1 % de ce dernier chiffre. Les métiers en activité (compte tenu du travail des 3 équipes) ont été, à chacune des dates précitées, de 341, 379 et 320, contre 961 en 1914, soit 35,4 %, 39,4 % et 33,3 %.

La main-d'œuvre employée dans les usines adhérentes à l'Union de l'Industrie textile de l'Etat polonais fait l'objet du tableau suivant :

	1914	1921	1922	1923	1924
Industrie du coton....	63.981	31.077	48.425	74.783	82.251
	100	48,6	76,0	116,8	128,5
Industrie de la laine...	31.511	11.271	15.336	18.834	17.269
	100	35,7	48,5	60,0	54,8
Industrie du lin.....	3.797	»	1.455	1.692	1.959
	100	»	38,5	44,5	51,6
Industrie du juste....	5.178	»	2.361	3.459	2.880
	100	»	46,0	66,8	55,6
Industrie de la bonne- terie.....	4.242	»	756	1.354	770
	100	»	17,8	32,0	18,1

II. — QUESTIONS FINANCIÈRES

Aux termes d'un arrêté du ministre du Trésor, en date du 27 mai 1924, publié au *Dziennik Ustaw* du 31 mai 1924 (n° 44, pos. 473), le Trésor de l'Etat échange, à partir du 1^{er} juin 1924, les billets libellés en marks polonais contre les billets de la Banque de Pologne libellés en zloty.

Cet échange sera assuré : jusqu'au 30 novembre 1924, par la Caisse Centrale de l'Etat, les caisses du Trésor, les succursales de

la Banque de Pologne, et la Caisse de l'Etat à Gdansk; du 1^{er} décembre 1924 au 31 mai 1925, uniquement par la Caisse Centrale de l'Etat et par les succursales de la Banque de Pologne.

Jusqu'au 30 novembre 1924, les marks polonais seront reçus par les caisses du Trésor en paiement de toutes sommes dues.

*
**

Un décret du 30 mai 1924, publié au *Dziennik Ustaw* du 2 juin 1924 (n° 46, pos. 477), détermine les conditions dans lesquelles les organismes suivants fusionneront et constitueront un établissement nouveau, sous la dénomination de Bank Gospodarstwa Krajowego (Banque de l'Economie Nationale) : 1° Polski Bank 1922 (*Dziennik Ustaw*, n° 27, pos. 220); 2° Panstwowy Bank Odbudowy (Banque de reconstruction de l'Etat), créée par la loi du 23 mars 1922 (*Dziennik Ustaw*, n° 27, pos. 217); 3° Zakład Kredytowy Miast Małopolskich (Etablissement de crédit des villes de Petite-Pologne), confirmé par un arrêté du ministre du Trésor en date du 6 décembre 1919, n° 84200/23113, § III.

*
**

Un arrêté du ministre du Trésor, en date du 26 mai 1924, publié au *Dziennik Ustaw* du 31 mai 1924 (n° 45, pos. 693), fixe le modèle des zloty en or, argent, nickel et bronze dont la frappe a été prévue par le décret sur le système monétaire (voir *la Pologne* du 15 février 1924, p. 95).

Le texte de cet arrêté du 26 mai 1924 est suivi de la reproduction d'un exemplaire (face et revers) de chacune des monnaies en question.

*
**

Le sénateur Buzek, rapporteur général du budget du Ministère des Finances au Sénat, a fait la déclaration suivante au sujet de la situation financière actuelle de la Pologne : « C'est en étudiant de près les chiffres fournis par le Ministère des Finances que j'ai pu me rendre compte de la situation exacte de notre budget. En comparant les dépenses avec les revenus des quatre mois écoulés, on peut établir d'une manière certaine que l'éventualité d'un déficit budgétaire doit être considérée comme exclue. Durant les quatre derniers mois, les dépenses du Trésor ont suivi une courbe ascendante : de 101 millions de « zlotys » en janvier, elles sont montées à 115 millions au mois de mars et furent finalement arrêtées à 114 millions en avril, chiffre qui ne saurait être dépassé dans aucun des huit mois restants de l'année, étant donné que le budget mensuel de 114 millions de « zlotys » englobe les dépenses maxima de l'Etat. Par contre, en ce qui concerne les revenus, y compris tous les impôts et taxes, ils ont fourni, au mois de janvier, 35 millions de « zlotys »; au mois de février, 77 millions; au mois de mars, 118 et, au mois d'avril, 129 millions de

« zlotys ». En ce qui concerne les recettes pour les quatre mois de l'année, elles ne sauraient en aucun cas être inférieures au chiffre de 129 millions de « zlotys ». Il apparaît ainsi que les recettes du budget polonais sont calculées de telle sorte qu'elles dépasseront les dépenses durant le prochain semestre. L'équilibre budgétaire, conclut le sénateur Buzek, est définitivement établi et la situation financière de la Pologne peut être considérée comme définitivement assainie. Le gouvernement n'a actuellement qu'à prendre des mesures énergiques pour abaisser le coût de la vie et remédier à la crise industrielle qui ne dénote d'ailleurs aucun caractère de gravité. »

III. — COMMERCE EXTÉRIEUR

RÉGLEMENTATION DU COMMERCE EXTÉRIEUR.

Pologne.

Un arrêté du ministre du Trésor et du ministre de l'Industrie et du Commerce, en date du 23 mai 1924, publié au *Dziennik Ustaw* du 5 juin 1924 (n° 47, pos. 482), donne la liste des marchandises exonérées de tout droit de douane à l'entrée en Pologne et de celles qui sont passibles d'un droit égal à 2 %, 10 %, 20 %, 40 % et 75 % du droit de douane normal; toutes les autres marchandises acquittent les droits inscrits au tarif douanier polonais, sans diminution, ni majoration.

A. MERLOT.

LA VIE INTELLECTUELLE

LA RÉFORME UNIVERSITAIRE.

Le Ministère des Cultes et de l'Instruction Publique a fait récemment parvenir aux universités polonaises une circulaire les invitant à fournir le plan de leur élargissement et de leur réorganisation, au cours d'une période de dix années.

Il ne s'agit pas seulement d'agrandissement des locaux universitaires devenus aujourd'hui complètement insuffisants à la suite de l'affluence de plus en plus considérable des étudiants, il s'agit aussi de la création de nouvelles chaires et de l'organisation de nouveaux laboratoires.

Cet appel a provoqué également, dans la presse, un échange de vues très animé. Parmi les nombreux articles qui ont déjà paru à ce sujet, celui que publie dans la *Rzeczpospolita*, *M. Jan Los*, recteur de l'Université de Cracovie, mérite une attention toute particulière.

Au moment où se pose la question de la réorganisation des universités polonaises, *M. Jan Los* s'attache tout particulièrement à démontrer la nécessité de la décentralisation scientifique. Il s'arrête assez longuement à l'examen de la situation que crée à la vie universitaire le système de centralisation admis généralement en France où Paris est devenu le véritable centre de la science et des hautes études. Ce phénomène qui entraîne une énorme affluence d'étudiants français et étrangers dans la capitale de la France ne crée pas encore trop de difficultés pour le moment, grâce aux moyens de communication assez faciles à Paris et aux nombreuses institutions scientifiques qui y donnent le loisir aux étudiants de se perfectionner dans toutes les branches de la science. Mais l'exemple de Paris ne peut en aucun cas être suivi par Varsovie, ville bien plus petite que Paris et où la crise du logement est bien plus aiguë que dans la capitale de la France.

C'est pourquoi *M. Jan Los* préconise franchement, pour la Pologne, la décentralisation universitaire. On ne fera, en suivant son conseil, que se conformer à l'exemple donné déjà, dans les temps anciens, par les maîtres de l'Université polonaise qui s'efforçaient de dégorger Cracovie, *Falma mater* des universités polonaises de l'époque et de créer, dans tout ce pays, des nouveaux foyers de vie universitaire, qui avaient non seulement des avantages pratiques mais servaient de précieux foyers de la science qui rayonnaient plus facilement dans différentes régions que s'ils avaient été confinés à Cracovie.

Le plan de *M. Jan Los* paraît avoir acquis beaucoup d'adeptes. Du moins les nombreux articles qui ont été publiés, à ce sujet, le soutiennent énergiquement.

PAUL KLECZKOWSKI.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Jacques DECORET : *La question de Haute-Silésie et son règlement : l'interprétation du plébiscite de 1921 par la Société des Nations.* — Un vol. in-8 de 196 p.; Bascou, Lyon, 1924.

Les données générales de la question haut-silésoienne sont encore présentes dans toutes les mémoires et l'on n'a pas oublié dans quelles conditions elle a été posée par le traité de Versailles : il n'y a aucun doute que de tous les remaniements territoriaux pour lesquels l'acte du 28 juin 1919 — en application du principe wilsonien du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes — prescrit un plébiscite des populations intéressées, celui de Haute-Silésie ne fût incontestablement le plus important.

Le volume que M. Jacques Decoret lui a consacré et qui fut d'abord, je pense, une thèse de doctorat en droit, se lit avec agrément et profit. L'auteur a su judicieusement choisir sa documentation et tirer de ses matériaux très bon profit. Ce volume présente un intérêt qui provient non seulement du sujet mais aussi de la narration et il faut signaler parfois dans le ton de celle-ci une certaine ardeur qui est loin de déplaire.

Les divers éléments d'appréciation de l'affaire silésienne étaient jusqu'à présent épars dans une infinité de brochures et d'articles parus en 1921 et 1922. Le travail de M. Decoret est le premier *précis* publié sur cette question importante. Conçu avec impartialité, selon la méthode historique et critique, il comble une lacune fâcheuse.

Stefan ZEROMSKI : *Le roman de Walgour.* — Traduction de M. St. Dunin-Karwicki, illustrations de M. Z. Kaminski. — J. Mortkowiez, éditeur. Varsovie, 1923.

Quand la montagne ne vient pas à nous, il faut aller à la montagne et. Paris se dérochant, l'éditeur polonais, M. Mortkowiez, me paraît fort bien inspiré d'avoir fait paraître à Varsovie la première traduction en langue française d'une œuvre romanesque de Zeromski.

Certes, une simple révision française eut évité de petites imperfections de style; mais je ne veux point faire le professeur de grammaire, ni gâter votre plaisir et le mien en m'appesantissant sur ces péchés véniels qui s'ils offensent les yeux d'un puriste ajoutent peut-être du charme à un texte qui en a beaucoup.

En effet, ce qui est plus important que la correction rigoureusement parfaite de langue, je dirai même ce qui est essentiel, le traducteur ne l'a point manqué. Car les Polonais n'apprécient pas seulement en Zeromski le romancier puissant, le psychologue au sens aigu, le penseur, le peintre et le poète, ils le proclament aussi et à juste titre un styliste incomparable. En effet, qui peut lire Zeromski dans le texte, subit tout de suite le charme de son style, tour à tour

guerrier ou champêtre, tourmenté comme l'âme qu'il peint ou limpide comme la rivière dont il chante le cours.

Ici, dans le roman de *Walgour*, une autre difficulté surgissait encore. Zeromski aime les archaïsmes et jamais sujet ne s'y prêta mieux. Aussi son texte est-il semé de mots antiques, désuets et barbares. Il a fallu que M. Dunin-Karwicki, dans sa traduction, fit sentir cet archaïsme voulu de forme et de vocabulaire, mais non apprêté, tant par ses tournures de phrases que par le choix de ses mots. Il y a réussi pleinement.

Quelques passages vous donneront idée et du roman et de la traduction :

Voici d'abord le début en phrases fières, abruptes et courtes, campant tout de suite devant les yeux un tableau guerrier et faisant sentir le ton et l'allure martiale de tout le roman :

Contre le seuil escarpé de la mer, à l'endroit de la côte où les pins rouges jettent une ombre bleuâtre sur la bande claire des sables, viennent s'acculer les chars de l'équipage royal.

Les chevaux se relâchèrent fortraits.
Les roues grinçantes s'enlisèrent.
Le roi fit dresser sa tente écarlate.

Puis ceci :

.. Ils sont enclos comme d'une enceinte de fer, en pleine armure, montés sur de grands chevaux, les cuirassiers les cernent de toutes parts. Les boucliers soudés aux bras suggèrent l'idée d'une force irrésistible qui fait frémir d'effroi. Les bois des lances au guet sous les aisselles semblent épier leur proie. Au loin sont en arrêt les compagnies à pied rangées sous leurs enseignes.

Le roi de Pologne parle à son chevalier révolté :

Je ne t'écoute point, preux. Je ne connais point ton pouvoir. Je te défends de t'appeler le maître des solitudes et de la plaine sacrée que baigne la blanche Vistule. Mes yeux voient au delà des monts géants et des monts chauves et mes deux bras se joignent en Moravie.

Qu'on n'aille pas d'ailleurs, après cela, croire Zeromski capable seulement de rendre ces accents guerriers. Sa plume se fait tendre et doucement teintée quand, ému, et tout vibrant d'amour pour son pays, il nous le décrit plus loin :

Toute proche, charmant la vue, la fleur vermeille des pentes paraît la berge d'une source. Une douce senteur flottait dans l'air. Un chant d'oiseau tintait... Mais les voici à la lisière des bois : une large vallée leur apparaît soudain, bordée de grandes forêts. Au nord, ainsi qu'au sud, dominant de hautes montagnes, toutes en feuillages, en frondaisons changeantes aux teintes multiples, aux chatoyantes verdure. Ainsi qu'un coin énorme, un grand rocher les garde; formant rideau, il en écarte les vents de l'ouest, tandis qu'à l'est, tout entourée de brumes et de nuées, s'élève la crête obscure de la souche-mère des chaînes et massifs.

Douceur, dureté, lassitude, révolte, tout cela, M. Dunin-Karwicki nous l'a fait sentir, allant même jusqu'à rendre la coupe de la phrase, la brusquerie voulue du style par lesquelles Zeromski a merveilleusement réussi à exprimer l'attitude, les pensées, les souffrances de Walgour le tourmenté.

Je ne vous résumerai point l'affabulation du roman : Vous le lirez. Je vous en dirai seulement qu'il nous fait assister au drame d'une âme qui ne se laisse pas accabler par les pires coups de l'adversité, et qui, à la suite d'une vulgaire et ignominieuse trahison, plongée subitement dans le plus infernal cycle de la douleur physique et de la torture morale conjuguées, trouve assez d'énergie pour se soustraire à la dégradation et à la déchéance. « Humain », voilà l'épithète par laquelle on caractériserait sans doute le plus exactement le génie de Zeromski. Violent, orgueilleux, rebelle au début du récit, puis rendu, par l'abominable catastrophe, humble en son âme, mais toujours digne devant ses vainqueurs, à quelque moment que ce soit de sa dure épreuve, Walgour reste un homme, non point de ce « temps-là » mais tout près de nous, dans ce que ce mot homme a de plus universel et de plus noble. La peinture de ces sentiments et de ces réactions éternelles est faite par touches très larges, mais fortement dessinées. Cette magnifique allégorie du chevalier Walgour, à son retour au manoir ancestral, victime de la perfidie de son épouse Mireille et de son ennemi héréditaire Wislanne, qui, par trahison, le jettent dans un cul de basse-fosse où, enchaîné, il traîne la plus cruelle des captivités sans jamais plier devant la force du vainqueur et trouvant son âme par la souffrance, est une des plus admirables œuvres de l'illustre écrivain polonais.

Un mot de l'édition. C'est un splendide *in-quarto* de bibliothèque imprimé en un beau caractère, sur papier de choix, illustré de nombreux et curieux bois de M. Z. Kaminski, empreints du caractère tour à tour sauvage, fongueux et désespéré du *Roman de Walgour*. Le dessin est rond, plein de relief, de lumière et de vie. Il est très expressif par cela même et complète très heureusement sans décevoir et sans détonner ce bel ouvrage.

HENRI DE MONTEFORT.

Accusé de réception.

- BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE VARSOVIE. — *Zbiór Traktatów Rzeczypospolitej polskiej (Revue des traités commerciaux de la République polonaise)*, en langue polonaise et en langue française. — Tome I : Traités entre la Pologne et la Roumanie (1^{er} juillet 1921), la France (6 février 1922), l'Italie (12 mai 1922), la Suisse (27 juin 1922), et l'Autriche (25 septembre 1922). — Un vol. in-16, de 193 pages, Varsovie, 1924.
- Lieutenant de vaisseau J. DIBELOT : *La marine de l'Aigle Blanc*. — Un vol. in-16 de 64 pages, avec des gravures et deux cartes, Berger-Levrault, Paris, 1924.
- REVUE BLEUE (3 mai 1924). — STÉPHANE AUBAC : *L'assainissement financier est un fait accompli*.
- LA REVUE HEBDOMADAIRE (17 mai 1924). — FERDINAND OSSENDOWSKI : *Bêles, hommes et Dieux : aux prises avec la mort*.

- LA VIE (1^{er} mai 1924). — *Le nouveau ministre de Pologne en France.* — *Les chefs-d'œuvre de Mickiewicz.*
- LA VIE (15 mai 1924). — MARIUS-ARY LEBLOND : *Ce que la Pologne tire du néant.*
- WACLAW SIEROZEWSKI. — *Amours d'exilés*, roman traduit du polonais par G. de Nussac et S. Duval; préface de Marius-Ary Leblond (Un vol. in-16, de 184 pages. Editions du Monde Nouveau, Paris, 1923).
- GENEVIÈVE LEVESQUE. — *La situation internationale de Dantzig* (Un vol. in-16, de 178 pages, A. Pedone, Paris, 1924).
- MERCURE AFRICAÏN (4 juin 1924). — ARSÈNE ROZÉE : *Des initiatives pour le marché polonais.*
- LE RHIN (15 juin 1924). — V. URMANOWICZ : *Un homme d'Etat, l'abbé Lutoslawski.*
- JULES SLOWACKI. — *Pages choisies*, traduction de Venceslas Gasztowtt et (pour Lilla Veneda) de Jules Mien. — Une broch. de 32 pages, édition des « Amis de la Pologne », 1924.
- REVUE DES JEUNES (25 mai 1924). — A. MARTEL : *L'Université Catholique de Lublin.*

L'ART POLONAIS A PARIS

Les artistes polonais aux Salons des Artistes Français et de la Société Nationale, aux expositions chez Reittlinger et chez Devambaz (Paris moderne).

Peinture.

Aux Artistes Français. S. VI. Nous suivons avec plaisir l'évolution de M. B. Czedekowski qui de plus en plus s'affirme comme un excellent portraitiste. Dans ses portraits de M. H. et de M. Gaudin, célèbre champion français de l'épée, la finesse de traits et la souplesse de lignes s'accordent harmonieusement avec la délicate coloration des étoffes et du fond habilement estompés. Par contre son portrait du maître Moro-Giafferi, pris dans une pose quelque peu théâtrale, ainsi que celui de la belle Mme Sokolowska qui à force d'être trop figolé devient presque mièvre, nous ont moins satisfait. Au sujet de l'art expressif et sincère de M. Czedekowski nous aurions à faire deux observations générales. Il recherche trop la ressemblance absolue avec le modèle par une minutie inutile des détails secondaires. Il a un goût du décor extérieur excessif et pêche par un sentimentalisme littéraire qui est bien périmé de nos jours. De toute façon, ses portraits ont attiré sur notre compatriote l'attention de la critique; et lui ont valu un grand succès mérité. Dans la même salle, M. Marylski traite un paysage très plaisant d'une manière synthétique. Nous lui reprocherions toutefois sa recherche de joliesse exagérée, entachée de littérature. Deux paysages d'hiver de M. Kergur sont consciencieux avec excès. On perçoit de la sincérité à travers sa manière impressionniste surannée.

S. X. M. A. Styka est très habile. Il sait doser la coloration et les

effets de ses vues d'Afrique. Devant ces décors pittoresques nous nous sentons d'un coup transportés en Orient... de convention.

S. 33. Un des clous du Salon, le portrait du maréchal Foch, par M. W. Kossak nous frappe par son extraordinaire ressemblance et par la pose martiale du protagoniste. Mais le peintre, malgré son réalisme vigoureux, s'est laissé entraîner par la gloire triomphale de son sujet. Il devance les événements. En pleine bataille le maréchal et sa suite revêtus exprès d'uniformes flambant neufs ont l'air étonnamment reposés et rudement contents. Le Ravin de la Mort lui-même avec ses moignons d'arbres déchiquetés semble s'enorgueillir de sa désolation resplendissante. Ailleurs la belle princesse Lubomirska monte un cheval superbe. De ces trois œuvres magistrales de M. Kossak, nous avons goûté le plus le réalisme bien senti et embaumé de poésie guerrière du portrait d'un Volontaire (M. Jechalski) tenant son coursier à la bride... homme et bête sont de première classe.

Gal. B. p. 6. Un homme agenouillé dépose sa tête sur le sein d'une femme assise et consolatrice. Les vellétés réalistes de M. Markiewicz sont étouffées par la convention académique.

Gal. E. p. 10. Les aquarelles de M. Buyko se distinguent par le sentiment vif et joyeux de sa féerie coloriste. L'amour des fleurs a poussé l'artiste à rechercher plutôt l'exactitude minutieuse que l'originalité. L'émotion sincère qu'il ressent devant la nature l'a sauvé de tomber dans l'artificiel qui est tout près du trop vrai.

A la Société Nationale des Beaux-Arts, S. VII et Galerie près de S. VII. Il y a beaucoup de poésie dans les compositions de M. Vlastimil Hofman. Ses deux anges sur une plaine de neige et surtout son homme au visage douloureux et extatique tourné vers l'illusion aux ailes chatoyantes trahissent leurs liens intimes avec l'art de Malczewski. Toutefois l'œuvre de M. V. Hofman est plus douce et plus tendrement humaine que la muse rude et puissante du maître... Vendange de M. J. Peské exalte la vigoureuse et noble beauté du travail des campagnés. Le sobre et ferme coloris accentue encore dans cette œuvre éminente les valeurs décoratives de la composition savante dans sa simplicité.

S. 8 et 9. Paysannes et une Procession au village de Mme Chelmonska ont beaucoup de caractère grâce à la coloration fraîche et agréable et aux types populaires de chez nous, habilement suivis dans leur vérité naïve et touchante.

S. 13. Mlle O. Boznanska nous offre deux admirables portraits et une nature morte. Faits d'une pâte moelleuse et rare enveloppée, par un procédé familier à l'artiste, d'un halo délicat, ces portraits possèdent le don d'évoquer la vie spirituelle de leurs personnages qui nous rend rêveurs et nous émeut.

S. 19. Des bonbons saupoudrés d'ambre et de musc, agréables à croquer (Jeunes filles de M. F. Styka).

Sculpture.

Aux Artistes Français. — Chopin de M. S. Kergur est trop fade et efféminé. C'est une œuvre de peintre plutôt que de sculpteur. Le projet de fontaine par M. Proszynski a des valeurs décoratives. Très bon est son bouc penché curieusement sur la belle nudité d'une femme couchée sur le ventre. Gros défaut de composition architecturale. Une tête de jeune homme par M. Jurkiewicz ne manque pas d'intérêt. Un peu molle au point de vue volume. Mme Albazzi-Kwiatkowska burine un curieux profil en roche de cristal repoussée. M. Sokolnicki expose plusieurs ouvrages où nous retrouvons la probité d'artiste unie à la sincérité d'émotion et à la grâce franche et vraie d'exécution. A noter son génie, adolescent arrêté en plein vol, vers la réalisation, les mains ligotées derrière son dos. Ses portraits construits en lignes calmes et nobles sont très expressifs, notamment celui de M. Gervais qui est placé à la Nationale ainsi qu'une figure de Kozak enlevée dans un beau mouvement rythmique. A la Société Nationale également nous trouvons une majestueuse « Pologne » de M. Biegas ainsi que son portrait du prince Lubomirski. Un autre portrait par Mme Gruszecka est correct sans plus.

Mlle D. Kucembianka avait exposé un groupe chez Reitlinger. Cette artiste vraiment douée s'inspire tout à son avantage des grands maîtres français du XIX^e siècle. Sans effort visible elle compose des scènes de genre fort pittoresques à côté de paysages pénétrés d'une lumière douce habilement captée, grâce à la grande netteté de son dessin. Les valeurs linéaires et colorées dans ses tableaux sont bien établies et très attrayantes. Par contre Mlle Kucembianka se préoccupe beaucoup moins de la construction plastique des volumes.

A l'exposition du « Paris moderne » M. J. Januszewski nous présente deux remarquables tableaux, sur le fond d'une draperie violet sombre aux reflets vert de prusse qui se casse en plis lourds et tourmentés; sa danseuse se dégage dans un beau mouvement rythmique. Ce mouvement a une grâce naturelle presque évaporée, cependant que nous sentons réelle toute la richesse de ce corps épanoui et musclé. Très heureuse est aussi l'harmonie éloquente, nous dirions presque primitive, de son portrait du clown Porto au masque fardé, vigoureux et expressif. M. J. Peské s'est surpassé lui-même dans ses deux paysages parisiens. Les masses verdoyantes des arbres et des gazons nous enivrent par leur vigueur joyeuse de nature en fête. Sa Notre-Dame de Paris — un lavis à l'encre de Chine — est un petit chef-d'œuvre.

Edouard WORONIECKI.

INFORMATIONS DIVERSES

Sur l'invitation de l'Union des Grandes Associations, M. André Ménabréa, secrétaire général de l'Association France-Pologne, a fait, le 3 juin 1924, à 17 heures 45, par téléphonie sans fil, à la Compagnie de radiophonie française, une conférence sur l'amitié franco-polonaise, condition de la paix européenne.

Le lundi 9 juin 1924, à 11 heures, a eu lieu, en l'église polonaise de l'Assomption, à l'occasion du voyage des prélats français en Pologne, une cérémonie solennelle, présidée par S. E. le cardinal Dubois, assisté de Mgr Chaptal.

Une allocution a été prononcée par M. Szymbor, recteur de la Mission catholique polonaise en France, auquel a tenu à répondre S. E. le cardinal Dubois.

**

Nous avons appris avec regret la mort de M. Paul Huvelin, vicedoyen de la Faculté de droit de Lyon, qui avait fait partie de la délégation française au Congrès des juristes de Poznan (3 au 5 juin 1922).

**

Le mardi 24 juin 1924, à 3 heures, aura lieu, à l'Association France-Pologne, 5, rue Godot-de-Mauroy, le vernissage de l'exposition permanente des Artistes polonais.

CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-POLONAISE

5, RUE GODOT-DE-MAUROY — PARIS (9^e) — Tél. : Louvre 11-86

MEMBRES DONATEURS

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS, 3, rue d'Antin, Paris.
SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET ITALIENNE DES HOUILLÈRES DE DOMBROWA, 3, rue de l'Arbre-Sec, à Lyon.
Société GLE DE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, 66, rue de la Victoire, Paris.
M. M. WORMS et C^{ie}, ARMATEURS, 43 et 45, boulevard Haussmann, Paris.

MEMBRES FONDATEURS

BANK PRZEMYSŁOWCÓW W POZNAŃU, odział Douai (BANQUE DES INDUSTRIELS DE POZNAŃ, succursale de Douai), 32, rue Saint-Jacques, Douai (Nord).
BANK SWIĄZKU SPÓŁEK ZAROBKOWYCH (BANQUE DE L'UNION DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES de Poznań Pologne), Succursale de Paris, 82, rue Saint-Lazare, Paris.
BANQUE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE à VARSOVIE, succursale de Paris, 36, rue de Châteaudun, Paris.
BANQUE FRANCO-POLONAISE, 41, avenue de l'Opéra, Paris.
BANQUE DE L'UNION PARISIENNE, 7, rue Chauchat, Paris.
BANQUE DES PAYS DE L'EUROPE CENTRALE, 12, rue de Castiglione, Paris.
BANQUE DES PAYS DU NORD, 28 bis, avenue de l'Opéra, Paris.
SOCIÉTÉ ANONYME DES AUTOMOBILES M. BERLIET, 239, Avenue Berthelot, Lyon.
COMITÉ CENTRAL DES HOUILLÈRES DE FRANCE, 35, rue Saint-Dominique, Paris.
COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS, 42, rue du Louvre, Paris.
COMPAGNIE FRANCO-POLONAISE DES PÉTROLES, 55, rue d'Amsterdam, Paris.
COMPAGNIE FRANCO-ROUMAINE DE NAVIGATION AÉRIENNE, 22, rue des Pyramides Paris.
COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE, 14, rue Bergère, Paris.
COMPTOIR RHÉNAN-DANUBIEN, 1, rue du Faisan à Strasbourg.
CRÉDIT LYONNAIS, 19, boulevard des Italiens, Paris.
M. Arthur GADZINSKI, négociant en plumes brutes, 9, rue Mazagran, Paris.
M. M. St. GRABIANOWSKI et C^{ie}, Ingénieurs-Conseil, Ul. Poczтова 16, à Katowice (Pologne).
COMTE LADISLAS JEZERSKI, Banquier, 9, rue Boudreau, Paris.
LIBRAIRIE HACHETTE, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.
M. Boguslaw HERSE (Grands Magasins de Nouveautés), 150, Marszalkowska, à Varsovie (Pologne).
SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS HOTCHKISS ET C^{ie}, fabricant de matériel de guerre, voitures automobiles, etc., 6, route de Gonesse à Saint-Denis et 60 à 66, quai Michelet à Levallois-Perret (Seine).
SOCIÉTÉ ANONYME DES FORGES ET ACIÉRIES DE HUTA-BANKOWA, 91, rue Saint-Lazare, Paris.
M. Michel KLEINADEL, Négociant, 46, rue Boursault, Paris.
M. Ladislas KONB, Directeur de la Banque russe du Commerce et de l'Industrie, 11 bis, rue Scribe, Paris.
M. Pierre LAGUIONIE, Directeur des Grands Magasins du *Printemps*, 64, boul. Haussmann, Paris.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPRIMERIE ET D'ÉDITION (M. Paul Neveu, directeur de la Succursale), 71, rue de Rennes, Paris.
M. Ladis Lewkowicz, Maison L. Ladis, Imperméables « Sidal », 2, faubourg Poissonnière, Paris.
M. de MONPLANET, Président du Groupement des industriels français en Pologne, 5 bis, rue du Cirque, Paris.
M. MOTTI, Directeur de l'Imprimerie de Vaugirard, 152, rue de Vaugirard, Paris.
OMNIUM DES GAZ ET PÉTROLES, 89, boulevard Haussmann, Paris.
Madame PAQUIN, Présidente d'honneur de la Chambre Syndicale de la Couture Parisienne, 78, rue de l'Université, Paris.
SOCIÉTÉ DES PÉTROLES DE DABROWA, SIÈGE SOCIAL : 34, rue Faidherbe, Lille; SIÈGE ADMINISTRATIF : 9, rue Scribe, Paris.
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PÉTROLES "PREMIER" (industrie, commerce et transport des huiles minérales, du pétrole et de leurs dérivés), 4, rue de Lisbonne, Paris.
Prince PONIATOWSKI, 41, rue Saint-Dominique, Paris.
Établissements POULENC FRÈRES, Produits Chimiques, 92, rue Vieille-du-Temple, Paris.
M. M. SCHNEIDER et C^{ie}, Maîtres de Forges, 42, rue d'Anjou, Paris.
M. Joseph SLUBICKI, Brillants et perles fines, 10, rue Edouard-VII, Paris.
SOCIÉTÉ DES COMPTOIRS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX D'EXPORTATION ET D'IMPORTATION (Cimex) (ancien Comptoir Industriel et Commercial Franco-Polonais), 52, boulevard Haussmann, Paris.
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TRANSPORTS GONDRAND FRÈRE, 22, rue de la Douane, Paris.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES, 56, faubourg Saint-Honoré, Paris.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 29, boulevard Haussmann, Paris.

SOCIÉTÉ ANONYME DES USINES DE FABRICATION DE TUBES ET DES FORGES DE SOSNOWICE, 24, boulevard des Capucines, Paris.

M. Kasimir SOSNOWSKI, Directeur de la Société de Laval, délégué du Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France, 85, rue de la Victoire, Paris.

COMPAGNIE FRANÇAISE POUR L'EXPLOITATION DES PROCÉDÉS THOMSON-HOUSTON, 173, boulevard Haussmann, Paris.

TANNERIES DE FRANCE, Fabriques de cuir, Strasbourg-Lingolsheim (Maison de Paris : 21, rue de la Fontaine-au-Roi).

Maurice TILLIER, Directeur Général de la Compagnie Générale Transatlantique, 6, rue Auber, Paris.

L'UNION EUROPÉENNE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE 16, Boulevard Malesherbes, Paris.

MEMBRES SOCIÉTAIRES

MM. ARTHUS BERTRAND ET C^o, Fabricants-éditeurs d'art, 46, rue de Rennes, Paris.

Mieczyslaw AU, Directeur de la Succursale de Paris de la Banque de l'Union des Sociétés Coopératives (Bank Związku Spółek Zarobkowych) de Poznań, Pologne, 82, rue Saint-Lazare, Paris.

le Directeur de la BANQUE DE L'UNION DE VARSOVIE, Succursale de Paris, 4, rue Edouard-VII, Paris-9^e.

le Directeur de la BANQUE NATIONALE FRANÇAISE DU COMMERCE EXTÉRIEUR, 33, rue La Boétie, Paris.

Charles BLUM (Automobiles industriels Latil), Vice-Président de la Chambre Syndicale de la Motoculture, 8, quai Gallieni, Suresnes (Seine).

L. BOREL, commissionnaire en marchandises, 83, rue Lafayette, Paris.

Salézy BORNSTEIN, Directeur de la Banque pour le Commerce et l'Industrie à Varsovie (Succursale de Paris), 36, rue de Châteaudun, Paris.

DE BROUSSE, Transports Internationaux, Agence Maritime, 55, rue de Lyon, Paris.

L. J. BUHR, Commerce de bois en gros, 21, rue Bartholdi, Colmar.

Camille CHABRIÉ, Professeur à la Sorbonne, Directeur de l'Institut de Chimie Appliquée, 83, rue Denfert-Rochereau, Paris.

le Directeur des Etablissements CHATELAIN (Urodonal, Jubol, Globéol, etc...), 2 et 2 bis, rue de Valenciennes, Paris.

Pierre CHEVALIER, Adjoint à l'Administrateur délégué de la Société Française de Matériel Agricole et Industriel à Vierzon (Cher).

Léon CORBLET, Armateur, 25, faubourg Saint-Honoré, Paris.

Th. L. CORBY, Négociant (Fourrures), 17, rue de l'Ancienne-Comédie, Paris.

Adolphe DESMYTTÈRE, tonnellerie, bois, merrains, 136, rue de Douai, Lille.

François DOLEZAL, Conseiller Commercial à la Légation de Pologne, 12, rue de Maignan, Paris.

DUBOS Frères et C^o, Négociants en vins et spiritueux, 24, quai des Chartrons, à Bordeaux.

DUNOD, Editeur, 92, rue Bonaparte, Paris.

DUPEYRAT, Ministre Plénipotentiaire, Directeur de l'Association Nationale d'Expansion Economique, 23, avenue de Messine, Paris.

Jean DYBOWSKI, Membre de l'Académie d'Agriculture, professeur à l'Institut National Agronomique, 4, rue de Fontenay, Nogent-sur-Marne (Seine).

L'administrateur-délégué de la filature de laine peignée ENGEL, Mulhouse (Haut-Rhin).

Alexandre EPSTEIN, Administrateur de la Banque de l'Union de Varsovie, 4, rue Edouard VII, Paris.

Sigismond ERNST, Industriel, 14, rue du Rocher, Paris.

LOUIS ESTÈVE, Industriel, 40, rue des Mathurins, Paris.

DE FALLOIS, Docteur en Droit, Avocat à la Cour d Appel, 69, rue de Grenelle, Paris.

Étienne FOGÈRE, Président de l'Association Industrielle, Commerciale et Agricole de Lyon et de la région, 10, rue des Marronniers, Lyon.

Maurice FRINGS ET C^o, Manufacture Parisienne des Cotons L. V. et M. F. A., 131, rue Saint-Denis, Paris.

Millo FRÖLICH, Ingénieur Chimiste, Fabrique de Couleurs et Produits Chimiques, 35, boulevard de Plombières, à Marseille.

- MM. **Henri GANS**, Banquier, 26, rue Laffitte, Paris.
- André GIVELET**, Maison de vins de Champagne de Saint-Marceaux et C^{ie}, 50-54, rue de Sillery, Reims.
- Boleslas GODEK**, Ingénieur, 31, avenue de Suffren, Paris.
- Severin GOLDBERG**, Comptoir Franco-Polonais, Bureau d'Études, 10, rue Edouard-VII, Paris.
- A. GUILHOU**, frère aîné, Négociant-Propriétaire (vins), 61, cours du Médoc, à Bordeaux.
- Raoul HA**, fils aîné, tanneur, Mer (Loir-et-Cher) (Dépôt à Paris : 10, rue Dieu).
- K. HACIA**, Directeur-Général de la "Bank Handlowy w Poznaniu Tow. Akc." (Banque de Commerce à Poznań), 8, Plac Wolności, Poznań.
- Charles de HALPERT**, Attaché à la Légation de Pologne, 7, rond-point des Champs-Élysées Paris.
- Alfred HIRSCH**, Vice-Président du Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, 122, avenue des Champs-Élysées, Paris.
- le Directeur des ÉTABLISSEMENTS HUTCHINSON** (Compagnie Nationale du Caoutchouc), 124, avenue des Champs-Élysées et 2, rue Balzac, Paris.
- JAPY Frères**, Manufacturiers-Constructeurs, à Beaucourt, territoire de Belfort (Maison de Paris : 7, rue du Château-d'Eau).
- le Capitaine de Vaisseau Ladislas JERZYKOWICZ**, 5, rue Balzac, Paris.
- Adrien JONAS**, Industriel, 91, rue de Longchamp, Paris.
- le Directeur de la Société Anonyme des Transports JONEMANN**, 24, rue d'Enghien, Paris.
- Roger KAEPPÉLIN**, Industriel et Importateur (produits textiles), 8, rue Sadowa, Varsovie.
- D. de KERSABIEC**, Consul de Pologne, 7, Allées de Chartres, Bordeaux.
- Alexandre KOCH**, Négociant (textiles), 5, place Napoléon, Varsovie.
- Léon KORYTKO**, Commission, Exportation, Importation, 45 rue de Trévise, Paris.
- Casimir KORZENIECKI**, 9, rue Boudreau, Paris.
- C. X. de KOSSECKI**, Docteur en Droit, Avocat International, 66, rue Caumartin, Paris.
- A. Z. KOWALSKI**, Exportateur, 31 bis, rue du Faubourg-Montmartre, Paris.
- Pierre LACOURBAT**, teinturier en pelleteries, 6, rue Pascal, Villeurbanne (Rhône).
- L. LAMOTHE**, Laines, Cuirs et Peaux, à Mazamet (Tarn).
- Max LANDAU**, importation et exportation d'œufs, 11, rue des Halles, Paris.
- Georges LASOCKI**, Consul général de Pologne, 43, rue Théophile-Gautier, Paris.
- T. LAZARSKI**, Chimiste, 83, faubourg Saint-Honoré, Paris.
- LECARON FILS** (Parfumerie Gellé frères), 6, avenue de l'Opéra, Paris. (Représentant exclusif pour la Pologne : **M. PAUL SIMON**, 14, rue Foksal à Varsovie).
- Georges LEHOUCQ**, Négociant en bois, 37, boulevard de Beaurepaire, Roubaix (Nord).
- Docteur Maurice LEPRINGE**, Produits Pharmaceutiques spécialisés, 62, rue de la Tour Paris.
- Comte LUBIENSKI**, Membre de la Délégation Economique Polonaise au Congrès de la Paix, 12, rue de Marignan, Paris.
- Wladyslaw MENDELSSOHN**, Ingénieur, 9, rue du Boccador, Paris.
- Marcel MICHELIN**, Industriel (pneus d'automobile), à Clermont-Ferrand.
- Mucien MIZGIER**, Industriel, fabricant de soieries, 27, rue Royale, Lyon.
- Eugène MOTTE**, Industriel-Manufacturier, 38, rue des Longues-Haies, Roubaix.
- Alexis MUZET**, Président du Syndicat Général du Commerce et de l'Industrie, 3, rue des Pyramides, Paris.
- Omer NEVEUX**, éditeur, Poznań.
- Comte Mieciaslas ORLOWSKI**, Attaché à la Légation de Pologne, 22, av. Emile-Deschanel, Paris.
- Comte Léopold d'ORSETTI**, Docteur en Droit, 29, rue Daru, Paris.
- Stanislas PIESTRAK**, Ingénieur, 156, boulevard Malesherbes, Paris.
- le Directeur de la Parfumerie Ed. PINAUD**, 18, place Vendôme, Paris.
- Roman POZNANSKI**, Avocat à la Cour d'Appel de Varsovie, 55, avenue Marceau, Paris.
- Edouard QUELLENNEC**, Ingénieur, Administrateur de la Société Française et Italienne des Houillères de Dombrowa, 11, rue de Bellechasse, Paris.
- LOUIS RENAULT**, Constructeur d'Automobiles, 8 et 10, avenue Emile-Zola, Billancourt.
- Louis RÖDERER** (L. Olry RÖDERER, petit-fils, successeur), vins de Champagne, 13, boulevard Lundy, Reims.
- Henri ROTSTADT**, représentant de commerce, 128, boulevard du Montparnasse, Paris.
- Arsène ROZÉE**, Agent Consulaire de Pologne, 8, rue Empereur Vespasien, Alger.
- Le Directeur de la Société des Moteurs S. A. M. C. I.**, Constructions mécaniques, 48, rue de Londres, Paris.
- Edmond SAUVET**, Courtier en marchandises, 15, rue du Bouloi, Paris.

MM. SCHEURER, LAUTH et C^{ie}, Impressions sur tissus, à Thann (Haut-Rhin).

le Directeur de la Maison J. H^{ie} SECRESTAT AINÉ, liqueurs, sirops, caramel, 40 à 56, cours du Médoc, Bordeaux (Agence à Paris : 9, rue Richepance). (Représentant exclusif pour la Pologne : Paul SIMON, 14, Rue Foksal, Varsovie).

Ladislas SEKUTOWICZ Ingénieur E. C. P., Directeur des Services Techniques de l'Omnium Lyonnais, 20, rue d'Alhènes, Paris.

Paul SIMON, Exportateur-Importateur, représentant officiel de la Foire de Paris, 14, rue Foksal, Varsovie.

le Directeur de la SOCIÉTÉ ANONYME DE LA DISTILLERIE SIMON AINÉ, fabrique de liqueurs, Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

le Président de la SOCIÉTÉ ANONYME DE L'INDUSTRIE TEXTILE, 76, rue de la Victoire, Paris.

le Directeur de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LE COMMERCE AVEC LES COLONIES ET L'ÉTRANGER, 59, rue Saint-Lazare, Paris.

Ladislas SRZEDNICKI, Ingénieur, 12, rue du Chalet, à Boulogne-sur-Seine.

Alfred STEMPOWSKI, Consul de Pologne, 4, rue Edouard-Larue, Le Havre.

le Président du SYNDICAT DES IMPORTATEURS DE BOIS DU NORD EN FRANCE, 6, rue Baudin, Paris.

Pierre TAMBUTÉ, confections en gros, spécialités pour fillettes et babys 58 rue de la Glacière, Paris.

TEPLANSKI, Administrateur-délégué de la Compagnie française de l'Est Européen, 15 bis, rue de Marignan, Paris.

Albert TIRMAN, Conseiller d'Etat, Directeur honoraire au Ministère du Commerce, 22, rue de l'Yvette, Paris.

Albert TROULLIER, Président du Tribunal de Commerce de la Seine, 2, square Alboni, Paris.

Edmond TYBERGHEIN, Commissionnaire en marchandises, 42, rue Vignon Paris.

Stanislas TYBOROWSKI, Ingénieur, Directeur du Département Technique de la Société des Etablissements Métallurgiques Rouzaud 34, boulevard Gazzino, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Comte Etienne TYSZKIEWICZ, 6, avenue Constant-Coquelin Paris.

Colonel VACHOUX, 13, quai George V, Le Havre.

Alfred WALLACH, Industriel (impressions sur tissus) à Mulhouse (Maison de Paris : 7, rue Rougemont).

Mathieu WALLENBORN, importateur de produits agricoles de Pologne, 23, rue de Molsheim, Strasbourg

Docteur Cyprien DE WEGLENSKI, 5, villa de la Tour, Paris.

Alphonse WEIL ET FRÈRES, Négociants, 2 bis, avenue des Gobelins, Paris.

Antoine Wise P. O. B., 178, Port-Saïd (Egypte).

J. Constantin ZUKOWSKI, Administrateur-Directeur de la Société « Union de Producteurs pour l'Exportation et l'Importation », 229, rue Saint-Honoré, Paris.

Marc ZWIERZYNSKI (Usine d'effilochage ; bourres, tontisses et déchets de laine ; classement de draps neufs), 28, faubourg Saint-Honoré, Paris.

FABRIQUE DE MEUBLES D'ART — GENRES ANCIENS
SPÉCIALITÉ DE PETITS MEUBLES

MALACHOWSKI

45-47, RUE DE REUILLY, 45-47

MÉTRO : REUILLY

PARIS (XII^e)

ASSOCIATION FRANCE-POLOGNE

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM. ARISTIDE BRIAND, GEORGES CLEMENCEAU, IGNACE PADEREWSKI, RAYMOND POINCARÉ, le Général WEYCAND, le Comte MAURICE ZAMOYSKI.

COMITÉ D'HONNEUR

MM. PAUL APPELL, de l'Institut, Recteur de l'Université de Paris; le Général ARCHINARD, AUSCHER, Vice-Président du Touring-Club; LOUIS BARTHOU, de l'Académie Française; Mgr BAUDRILLART, Recteur de l'Institut Catholique, Evêque d'Himéria; ANDRÉ BENAC, Administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas; E.-A. BOURDELLE, Sculpteur; JULES CAMBON, Ambassadeur de France; le Général DE CASTELNAU; FERNAND CHAPSAL, Sénateur; CLÉMENTEL, ancien Ministre; le Président du Conseil Municipal de la Ville de Paris; CHARLES CHAUMET, ancien Ministre, Président de la Ligue Maritime Française; FERNAND DAVID, Sénateur, ancien Ministre, Président de l'Office National de Tourisme, ROMAN DMOWSKI; PAUL DOUMER, Ministre des Finances; FRANKLIN-BOUILLON, ancien Ministre; le Général GOURAUD; STANISLAS GRABSKI, ancien Ministre; le Général HALLET; A. KLOBUKOWSKI, Ministre de France; LUCIEN KLOTZ, ancien Ministre; PAUL LABBE, Secrétaire Général de l'Alliance Française; LAFFERRE, ancien Ministre; GEORGES LEYGUES, ancien Président du Conseil; LOUIS LOUCHEUR, Ministre du Commerce; PIERRE DE MARGERIE, Ambassadeur de France; ALFRED MASCURAUD, Sénateur; LADISLAS MICKIEWICZ; PAUL PAINLEVÉ, ancien Président du Conseil; STANISLAS PATEK, Ministre de Pologne; ERAZM PILTZ, Ministre de Pologne; Prince ANDRÉ PONIATOWSKI; CHARLES RICHEL, de l'Institut; Professeur ROGER, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris; ROSNY Aîné; ERNEST ROUMF, ancien Gouverneur Général des Colonies; ANDRÉ TARDIEU, ancien Ministre; ALBERT THOMAS, ancien Ministre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. JOSEPH NOULENS, Ambassadeur de France.

Vice-Présidents : MM. MAURICE LEWANDOWSKI; LOUIS MARIN, Député ALBERT TIRMAN, Conseiller d'État.

Secrétaire-Général : M. ANDRÉ MÉNABRÉA.

Trésorier : M. ALEXANDRE MERLOT, Directeur de *La Pologne*; directeur de la Chambre de Commerce franco-polonaise de Paris.

Membres : MM. AU, Directeur de la Banque de l'Union des Sociétés Coopératives de Poznan; GEORGES BIENAÏMÉ, Homme de Lettres; GEORGES BLONDEL, Professeur à l'École des Sciences Politiques et à l'École des Hautes-Études Commerciales; BORNSTEIN, Directeur de la Banque du Commerce et de l'Industrie de Varsovie; ÉMILE BOURGEOIS, Membre de l'Institut; PAUL CAZIN, Homme de Lettres; CAMILLE CHABRIÉ, Professeur à la Sorbonne; Comte CORNUDET, Député; Marquis DE DAMPIERRE; FRANÇOIS DOLEZAL, Conseiller Commercial à la Légation de Pologne à Paris; JEAN DYBOWSKI, Professeur à l'Institut National Agronomique; ÉTIENNE FOURNOL, Secrétaire Général du Comité d'Action Parlementaire à l'Étranger; ÉDOUARD GANCHE, Président de la Société Frédéric Chopin; PAUL GAULTIER, Secrétaire Général de l'Union Française Directeur de la *Revue Bleue* et de la *Revue Scientifique*; HENRI GRAPPIN, Professeur à l'École des Langues Orientales; GEORGE LACOUR-GAYET, Membre de l'Institut; GEORGES LASOCKI, Consul général de Pologne à Paris; MARIUS-ARY LEBLOND, Hommes de Lettres; RENÉ MOULIN; HENRI MOYSSET, Homme de Lettres; RENÉ PINON, Homme de Lettres; AUGUSTIN REY; SMOLSKI, Chef du Bureau des Traductions au Ministère des Affaires Étrangères; SOSNOWSKI, Ingénieur, Conseiller du Commerce Extérieur de la France; FORTUNAT STROWSKI, Professeur à la Sorbonne; STANISLAS SZPOTANSKI, Directeur de l'Agence polonaise de Presse; Baron GUSTAVE TAUBE; P.-G. WEST, Chargé de Missions Financières; JOSEPH WIELOWIEYSKI, Ministre de Pologne à Bucarest; CASIMIR WOZNICKI, Secrétaire de Légation; ZYGMUNT ZALESKI, Homme de Lettres.

CORRESPONDANTS

MM. JOACHIM BARTOSZEWICZ, Sénateur; JEAN CZEKANOWSKI, Professeur à l'Université de Lwów; S.KOZICKI, Député; EUGÈNE ROMER, Professeur à la Faculté des Lettres de Lwów; Comte JEAN ZOLTOWSKI; Docteur GAUTHIER; ANTOINE GORSKI; GEORGES KURNATOWSKI, Secrétaire Général de l'Association Polono-Française de Varsovie; JEAN ROZWADOWSKI; THADÉE DE ROMER, Secrétaire Général du Département Diplomatique au Ministère des Affaires Étrangères de Pologne.

Banque de l'Union des Sociétés Coopératives

(Bank Związku Spólek Zarobkowych)

Société Anonyme fondée en 1886

Siège Social : POZNAŃ — POLOGNE

15, Place de la Liberté (Plac Wolności)

Capital Social : 600.000.000 Mp. — Réserves : 450.000.000 Mp

Succursale de Paris

Adresse Télégraphique :

Bezeseb-Paris

Téléphone .

Gutenberg 77-03

82, rue Saint-Lazare — Paris (IX^e)

EFFECTUE toutes opérations de Banque

OUVRE comptes courants en francs français et en marks polonais

*Service spécial et conditions particulières pour
toutes affaires avec la Pologne.*

La Banque de l'Union des Sociétés Coopératives est l'institution bancaire centrale du groupe le plus important des Banques Coopératives (Banques Populaires) et Sociétés Coopératives établies en Pologne, dont le nombre dépasse 430.

SUCCURSALES

Agences à Poznań

Place de la Liberté
(Plac Wolności) 2-3

Aleje Marcinkowskie-
go 26

Jersyce, ul. Dąbrow-
skiego 49

Św. Łazarz, ul. Glo-
gowska 100

Gwarna 19

en Pologne

BYDGOSZCZ, Plac Teatralny, 4
GRUDZIĄDZ, Kwidzińska 11-13
Cracovie, Główny Rynek 18
Katowice, Krakowska 7.
KIELCE, Kolejowa 54
LUBLIN, Krak. Przedmieście 45
Łódź, Piotrkowska 75
Lwów, Jagiellonska 1
PIOTRKÓW, Plac Kościuszki
RADOM, Plac 3 Maja
Sosnowiec, ul. 3 Maja 20.
TORUŃ, Męglarska 26
Varsovie, Jasna 1
— Jasna 8
WILNO, Mickiewicza 1
ZBĄSZYŃ, Kolejowa 44

Ville libre de Dantzig

Holzmarkt 18

Étranger :

NEW-YORK Agency,
953, Third Avenue

New-York (U. S. A.)

PARIS, 82, rue Saint-
Lazare.